

Bien dans son assiette

Accompagnement de projet sur la nutrition et la santé : conseil méthodologique, interventions dans les classes, auprès des parents.

Pour les primaires :

3 ½ journées :

- équilibre alimentaire : les groupes d'aliments,
- éducation au sens et à la variété alimentaire,
- rythmes de vie et activité physique.

Séance de présentation du projet auprès des parents envisageable.

Pour les collèges et lycées :

Projet construit avec les adolescents, infirmiers scolaires et professeurs volontaires.

Intervenants :

En Indre-et-Loire : Charlotte Akhras-Pancaldi de l'Association pour le Développement de la Recherche en Education pour la Santé (ADRES)

En Maine-et-Loire : Mélanie Derouet de l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) pôle 49

Tarifs : ADRES, 120 € par ½ journée (+ 0,33 €/km depuis Tours) - IREPS pôle 49, 145 € par ½ journée

Subvention : 115 € par ½ journée



Intervenants

Les salariés de l'Association pour le Développement de la Recherche en Education pour la Santé (ADRES) et de l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) pôle 49 conçoivent et réalisent les interventions proposées dans le cadre du projet bien dans mon assiette (interventions dans les écoles).

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces structures, leurs activités et autres propositions pédagogiques, vous pouvez consulter leurs sites Internet : <http://www.sante-pays-de-la-loire.com/IREPS49>

Enquête sur l'assiette

Qui prépare les repas à la maison, au restaurant scolaire ? Comment ? Où s'approvisionnent les parents des élèves, le gestionnaire de la cantine ? Comment sont établis les menus ? Quelles sont les recettes et les menus préférés ?

Rencontre des personnes qui vendent, préparent ou servent la nourriture dans la commune, à l'école : artisans-commerçants des métiers de bouche, producteurs et vendeurs présents sur le marché, cuisiniers, cantiniers....

Enquêtes et rencontres organisées et réalisées par l'enseignant et les élèves.

Inscription

Avant le 20 septembre 2010, sur le site du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine :

www.parc-loire-anjou-touraine.fr

rubrique "services"

domaine "éducation"

Inscription validée par les inspections pour les enseignants du primaire. Participation à une réunion de préparation pour confirmer l'inscription (planning des réunions téléchargeable sur le site du Parc).

Partager, pour changer ?

Ce projet peut-être le point de départ d'une réflexion portant sur le restaurant scolaire : bien-être des enfants et du personnel encadrant, qualité et équilibre des repas, origine des aliments...

Pour mener à bien cette réflexion et envisager des évolutions, il est intéressant de cheminer ensemble : parents, municipalité, personnel du restaurant scolaire, équipe enseignante... Nous pouvons vous accompagner pour initier cette démarche, n'hésitez pas !

Subvention

Votre commune étant adhérente du Parc naturel régional, vous bénéficierez d'une subvention de 230 € maximum par journée d'animation et par classe (ne pouvant dépasser la somme versée à l'intervenant).

La structure qui réalise l'intervention vous fera parvenir une facture correspondant au prix de la prestation.

La demande de subvention se compose (cf. documents joints sur le site) :

- d'une demande de subvention et des coordonnées bancaires pour chaque demande de subvention,
- d'une attestation d'animation remplie le jour de l'animation avec l'intervenant,
- et d'une fiche retour enseignant (votre évaluation).

Le Parc vous versera la subvention dans les meilleurs délais. Merci de prendre soin de bien remplir ces documents, afin de faciliter son versement.

